

n° 10
Hiver 2024-2025

BULLETIN MUNICIPAL



LABERGEMENT

Sainte-Marie



- Le mot du Maire
- Compostons...
- Nouveaux services
- Nouvelles associations
- Une abergeuse centenaire
- Sondage citoyen
- Éclairage public, de belles économies
- Des abergeurs-euses mis à l'honneur
- Informations diverses

Agenda des Festivités à Labergement-Sainte-Marie

Janvier

25 LOTO organisé par l'association Conifer

Février

01 FONDUE organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers
22 FONDUE/CONCERT organisé par l'association Apach'Evasion

Mars

21 au 23 SALON des VINS organisé par les Caves Jacquot

Avril

06 CONCERT CHŒUR et ORCHESTRE par la Fédération des Chorales de Franche-Comté

Mai

17 Portes ouvertes de l'École de Musique ART et MUZ
24 SPECTACLE de fin d'année ART et MUZ

Juin

28 SPECTACLE de DANSE et MUSIQUE organisé par l'association Loisirs pour Tous

Pour plus d'infos, pensez à consulter régulièrement le site de la commune



et désormais : à installer, sur votre téléphone, l'application illiwap.



Noël des aînés

La municipalité a offert près de 70 paniers garnis aux abergers-euses de plus de 75 ans pour les fêtes. La distribution, assurée par les élus, est aussi un moment de rencontre et d'échanges apprécié de tous !



Nouveau personnel Communal



Mme Elodie Leclercq

Adjointe technique en charge de l'entretien des locaux, en poste depuis le 01/07/24

Contrat de 15h/semaine annualisées

Auparavant, agent de remontées mécaniques à Métabief

Nouveaux horaires de la déchèterie

AVIS AUX UTILISATEURS DE LA DÉCHÈTERIE DE LABERGEMENT-SAINTE-MARIE

Depuis le 28 octobre 2024, les heures et jours d'ouverture de la déchèterie de la Fuvelle ont été modifiés comme suit :

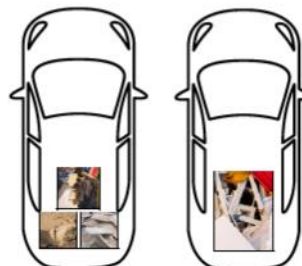
Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Fermé	Fermé	8:30 17:00	8:30 17:00	8:30 17:00	8:30 16:00	Fermé	
	8:30 - 16:00 Réserve aux professionnels et gros producteurs uniquement sur réservation*	Ouverture en continu					

*Réservation par mail à decheterie.fuvelle@cclmhd.fr

Pour gagner du temps, pensez à bien organiser votre véhicule !



Déchets bien organisés et faciles à décharger



Déchets en vrac



Pour tous renseignements complémentaires, contactez le service déchets : dechets@cclmhd.fr ou 03.81.49.10.30



Le mot du Maire

Chers Abergéuses, Abergéurs, Citoyennes, Citoyens,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite, à vous, à votre famille et à vos proches une très belle et bonne année 2025 : bonheur et santé à tous !

Une nouveauté dans ce bulletin : je vous remercie de vous exprimer via un sondage citoyen sur divers sujets. Vos suggestions et commentaires seront très précieux et aideront la réflexion du conseil municipal. (voir pages 9 et 10)

Nos actualités et réalisations depuis notre dernière communication sont détaillées dans les articles de ce 10^{ème} bulletin. Je tiens juste à apporter quelques précisions sur les dossiers en cours :

- Des composteurs sont à votre disposition à proximité du jardin partagé afin de permettre un meilleur tri et une valorisation des déchets organiques. Ceci illustre bien notre volonté d'agir concrètement au service de l'environnement.
- Nous avons réalisé le bouclage eau pour la fromagerie, comme annoncé dans notre précédent bulletin, et avons profité de ces travaux pour mettre en place un début de voie douce sécurisée entre la fromagerie et le garage du Coude.
- Pour faire face au dépérissement forestier, des essais de plantations vont être effectués en concertation avec l'ONF, au printemps, sur 5 îlots dans la parcelle 34 (située près du belvédère des 2 lacs), avec diverses essences (chêne pubescent, tilleul, cornier...).
- Un appel à projet va être lancé pour la reprise en gérance du restaurant et d'une partie de l'Auberge du Coude. Une réflexion est en cours pour que la commune réhabilite au sein de cet établissement quelques logements à loyer modéré.
- La journée sans voiture se déroulera le 15 juin 2025. Comme à l'accoutumée, des animations seront proposées le long du parcours du tour du lac sécurisé pour l'occasion sans véhicule à moteur.

- En entente avec la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, 3 sites de ski nordique ont été fermés : la Planée (piste du Curé), la Fuvelle ainsi que les Combes Derniers. Cette décision n'a pas été prise de gaîté de cœur mais s'avère indispensable au vu du réchauffement climatique et du déficit de ces sites.

La gestion de la Fuvelle a été reprise par l'Association Sportive de Malbuisson qui compte 200 adhérents et fonctionne en autonomie. L'accès au site est gratuit. Elle a racheté le matériel : dameuse, motoneige et balisage à la Communauté de Communes pour la somme de 30 000 euros.



L'association US TURCHET, qui va gérer le site des Combes Derniers, a fait l'acquisition de la dameuse, d'une motoneige, du tunnel de stockage et du balisage pour 45 000 euros. Cette somme provient de subventions, dons et mécénat. L'accès au site sera également gratuit.

La piste du Curé sera fermée mais le site des Granges restera ouvert et sera géré par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2025, je reste à votre écoute et à votre disposition pour que, avec l'équipe municipale, les agents, les bénévoles associatifs et toutes les bonnes volontés, notre beau village nous offre un cadre de vie toujours plus convivial et agréable.

Bien à vous.

Votre Maire, **Ludovic MIROUDOT**

Périscolaire : augmentation des capacités d'accueil à midi

Depuis septembre 2024, le fonctionnement du périscolaire le midi a été modifié pour passer en mode « cantine ». Ceci nous permet de mieux répondre aux besoins des parents ainsi qu'à la demande grandissante. Il est désormais possible d'accueillir jusqu'à 70 enfants sur le temps de midi, contre 50 auparavant. En revanche, ce changement de statut nous fait perdre une part importante des aides de la CAF, perte financière compensée en partie par la municipalité et en partie par les parents suite à la revalorisation de la grille tarifaire.

A ce jour, nous ne remarquons pas d'augmentation significative du nombre d'enfants accueillis sur le temps du midi, nous supposons donc que toutes les demandes sont satisfaites.



Scolaire : inscriptions pour la rentrée 2025-2026

Concernant l'école, comme vous avez pu le constater, un Algeco a été installé dans la cour de l'école suite à l'ouverture d'une 6^{ème} classe sur la base des prévisions d'augmentation des effectifs. Mais contre toute attente, le nombre d'élèves a légèrement baissé à la rentrée 2024, ce qui pose la question du maintien de cette 6^{ème} classe.

A la demande de l'inspectrice d'académie nous devons donc essayer d'anticiper et préparer au plus tôt la rentrée 2025-2026.

C'est pourquoi nous appelons les parents des enfants qui feraient leur première rentrée en septembre 2025 et qui souhaiteraient les inscrire à l'école publique des 2 lacs de le faire dès le début de l'année 2025 auprès de la mairie ou du directeur de l'école.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Un site de compostage dans votre village

Au 1er janvier 2024, les collectivités étaient tenues de proposer à leurs habitants des solutions de tri des déchets organiques.

Pour notre commune, les solutions proposées par Préval Haut-Doubs portent sur le compostage de proximité.

Lors de la parution du dernier bulletin municipal, un sondage avait été distribué pour vous informer du projet d'installation d'un site de compostage sur notre commune.

Ce questionnaire avait pour but de quantifier le nombre de personnes intéressées par ce système. La municipalité remercie les 18 habitants



qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire. 16 foyers sont intéressés pour utiliser le site, 3 personnes veulent s'investir sur la vie du site (brassage, récupération du compost) et une personne souhaiterait devenir référente et suivre la formation proposée par Préval pour la bonne pratique du compostage.

PREVAL Haut-Doubs propose des composteurs, individuels ou collectifs, à un prix préférentiel.

Pour connaître les modalités, rien de plus simple, rendez-vous sur preval.fr ou contactez le 06 48 70 86 03 ou encore écrivez à compostage@preval.fr

C'est en collaboration avec Préval que le choix de l'endroit pour ce site de compostage a été fait. Le composteur communal a donc été installé contre le jardin partagé situé au 4 grande rue.

Prochainement, une inauguration du site de compostage sera organisée, certainement lors de la matinée de nettoyage du village prévue courant du mois d'avril. Cette information sera relayée sur le panneau lumineux, sur le site de la commune ainsi que sur l'application Illiwap.

Pour rappel, le jardin partagé est ouvert à tous, les inscriptions se font en mairie dès le 1^{er} janvier de chaque année. Chaque utilisateur signe le règlement intérieur, l'inscription est gratuite et valable jusqu'au 31/12 de l'année.



Labergement-Sainte-Marie

Éclairage du village : des économies précieuses grâce à des idées lumineuses

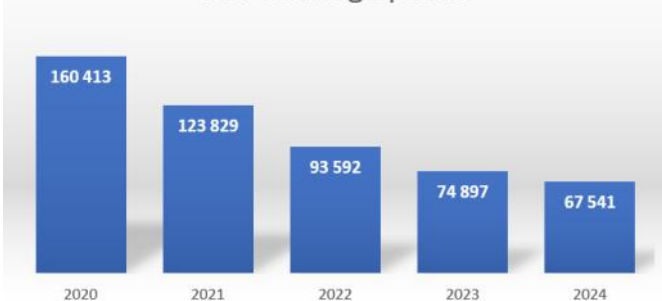
58% de consommation en moins

Comme évoqué à plusieurs reprises dans nos précédents bulletins, le conseil municipal a mené, depuis 2020, un programme pluriannuel de modernisation de l'éclairage public. En effet, conseillé par le SIEL, nous avons fait le choix d'un remplacement de toutes les ampoules sodium par des LED ainsi que la diminution de l'intensité lumineuse dans quelques rues.

Nous vous proposons aujourd'hui de faire un premier bilan et allons voir que cet investissement a déjà permis de considérables économies et est même bientôt déjà amorti.

Le premier bénéfice visible est **une réduction de plus de la moitié de la consommation de l'éclairage : - 58% en 4 ans**, passant de 160 413 kWh à 67 541 kWh et cette baisse devrait se poursuivre encore légèrement en 2025.

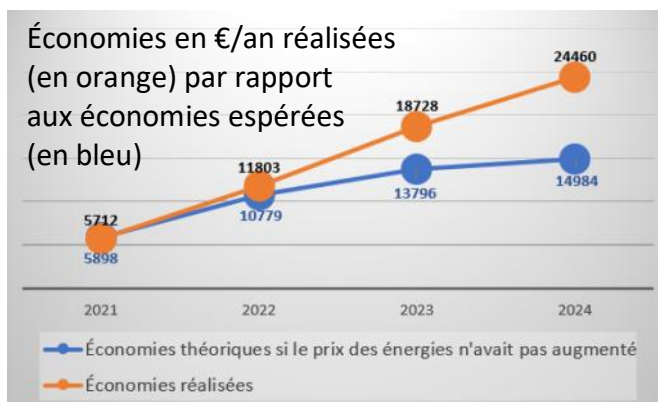
Évolution de la consommation en kWh de l'éclairage public



Un geste pour l'environnement très précieux pour nos finances à l'heure où les revenus forestiers sont en baisse !

Une accélération de l'amortissement due à la hausse du prix de l'énergie

Comme nous le savons maintenant, le prix de l'électricité a flambé depuis la crise énergétique de l'hiver 2022-2023. Notre investissement est arrivé, par chance, au bon moment afin de limiter considérablement l'impact de cette crise sur notre budget.



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la crise nous permet d'augmenter nos économies grâce à l'énergie que nous ne consommons plus.

Travaux sur 4 ans (TTC) 94 597 €
Récupération de la TVA - 15 518 €
Subvention Fonds Vert - 5 766 €
Coût réel pour la commune 73 313 €

Économies déjà réalisées en 4 ans : 60 703 €

De ce fait, et grâce aux aides perçues, l'investissement de départ sera totalement compensé par les économies réalisées dès cet été 2025. Par ailleurs, la commune continuera de faire plus de 25 000 € d'économies chaque année !

De quoi donner d'autres idées...

Le déneigement, c'est l'affaire de tous !

L'hiver 2024-2025 semble renouer avec le bel enneigement d'autrefois, et il importe de rappeler quelques principes.

La municipalité assure bien entendu, le déneigement des voies publiques, la priorité étant de dégager la route au plus vite pour que chacun puisse circuler librement.

En ce qui concerne les trottoirs, les riverains sont tenus d'assurer le déneigement devant leurs maisons et annexes et de veiller à éliminer la glace et le verglas selon les modalités fixées par l'arrêté P-N°003-2024 du 16 octobre dernier, ceci afin de

garantir la sécurité de tous les usagers et la commodité des trottoirs.

En cas de non-respect de ces obligations, si les services municipaux étaient amenés à intervenir, les frais seraient facturés aux riverains défaillants. Nous faisons appel au civisme et au sens des responsabilités de chacun pour que cela ne se produise pas.

N'hésitez pas à consulter en mairie l'intégralité de cet arrêté afin de vous mettre en conformité avec ces dispositions.

Deux nouvelles associations pour créer du lien au village !

L'Association Pongiste de Labergement

L'association Pongiste de Labergement a été créée le 6 août 2024 par Grégory Barret, président, et Alexandra Barret, trésorière et secrétaire.

L'association a pour objectifs de :

- promouvoir et pratiquer le tennis de table,
- rassembler différentes générations et créer du lien,
- animer le village grâce à un sport d'intérieur accessible à tous.

L'association a, dès le début, connu un vif succès, sans doute grâce aux Jeux Olympiques. Elle compte 48 adhérents jeunes (à partir de 12 ans) et moins jeunes, qui sont tous ravis de se retrouver chaque semaine dans une ambiance des plus conviviales.

Les entraînements se déroulent chaque mercredi de 18h à 20h à la salle des fêtes des Vallières, mise gracieusement à disposition par la mairie de Labergement-Sainte-Marie, que nous remercions.



Nous disposons de 10 tables de ping-pong et séparateurs financés par les cotisations, et l'aide précieuse de la mairie et divers sponsors.



Les capacités de la salle et le nombre de tables ne permettent pas d'accueillir plus de personnes pour l'instant et nous regrettons de ne pas pouvoir satisfaire tout le monde.

Des demandes d'inscription sont déjà en cours pour la saison prochaine, témoignant de l'engouement grandissant pour ce projet collectif.

Les + de 60 ans créent l'association « Haut-Doubs Moments »

Une cinquantaine d'abergeuses, abergeurs et quelques personnes des villages alentours se sont réunis à deux reprises cet hiver afin de réfléchir à une éventuelle nouvelle association multi-loisirs qui rassemblerait essentiellement les personnes de plus de 60 ans, tout en laissant la porte ouverte aux moins de 60 ans intéressés.

Les principaux objectifs sont de se connaître entre abergeurs-euses et autres haut-doubistes, se rencontrer régulièrement autour d'activités très diverses allant des balades ou randonnées aux jeux de société en passant par des ateliers cuisine, des sorties, des excursions à la journée, des visites de musées, des apéritifs, des sorties spectacle/théâtre... Il s'agit aussi et surtout de recréer du lien et, pour certains, de rompre la solitude le temps d'une après-midi, une soirée ou une journée.

En ce mois de janvier 2025, l'association a été créée et se nomme **Haut-Doubs Moments**. Son président est M. Dominique MARTIN.

Le principe retenu est que chaque adhérent peut proposer une activité qu'il affectionne et qu'il saura organiser. Réalisé à partir de ces propositions, un calendrier des activités sera diffusé périodiquement aux adhérents pour que chacun puisse participer aux moments conviviaux qui lui conviennent. Les activités débuteront le jeudi 6 février 14h avec une après-midi « jeux ». Des bulletins d'adhésion sont disponibles à la mairie.

Contact : **06 83 77 39 55**

Haut-Doubs Moments



Labergement-Sainte-Marie

Le RIC, vous connaissez ?

Élire un conseil municipal tous les six ans, approuver ensuite ses réalisations ou les critiquer, telle est notre façon de fonctionner depuis longtemps dans nos communes. Nous attendons des élus qu'ils réalisent des projets qui nous conviennent (et avec des moyens qui nous sont la plupart du temps inconnus), sans pour autant les aider dans les prises de décisions importantes et délicates.

Par ce constat, ne pourrions-nous pas, en tant qu'habitants du village, avoir notre mot à dire sur certains projets qui nous impactent ? Nous serions alors collectivement acteurs de la vie de notre commune. C'est l'idée défendue par un groupe de réflexion qui vient de se constituer à Labergement-Sainte-Marie.

Ce groupe se veut en dehors de tout parti politique. De même, il ne se rattache ni à la municipalité en place, ni à son opposition. Il se veut totalement neutre et indépendant. Il s'agit d'imaginer autrement la gestion communale.

**82%
des français
approuvent le
RIC**

Ce groupe souhaite mettre en place une méthode qui donne la parole aux habitants, une méthode qui permettrait à chacune et à chacun de voter certaines orientations et décisions concernant notre village : mettre en place un RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne).

L'idée peut surprendre. Nous sommes tous attachés à notre démocratie mais ne pourrions-nous pas tous participer par votation à conforter ou décliner une proposition du conseil municipal ? Ne pourrions-nous pas également proposer des idées ?

Tout en restant dans le respect de la loi, cette évolution du système de gestion communale relèverait d'une démocratie directe. De plus en plus de communes en France s'orientent actuellement vers cette méthode très populaire.

Pourquoi ne pas y réfléchir et l'imaginer dans notre village ?

Rejoignez-nous

Sans aucun engagement, venez vous informer, apporter vos idées

Contact :

Philippe et Carine

riclocal25@gmail.com

06 76 78 34 23



Infinity Beauty, Salon de beauté et Bien-Être

Installé depuis le 1er novembre 2024 au 5B rue de Mouthe, venez découvrir votre nouveau salon de beauté à Labergement-Sainte-Marie.

Je me nomme Btissam, esthéticienne, je suis titulaire du diplôme CAP Esthétique et Cosmétique, que j'ai complété par de nombreuses formations spécialisées dans les soins et le blanchiment dentaire notamment.

Après avoir pratiqué pendant 8 ans dans le sud de la France, c'est un immense plaisir pour

moi d'ouvrir mon institut au cœur du village.

Mon désir est de mettre ma passion à votre service, dans un lieu dédié au bien-être et à la détente.



Je m'épanouis à confectionner et à vous proposer des soins 100% naturels, à transformer vos ongles en œuvre d'art ou encore à sublimer votre regard. Afin de faire ressortir votre beauté naturelle, je vous propose une multitude de prestations parmi les suivantes : Blanchiment dentaire, soins du visage, art des ongles, cils et sourcils, épilations.

Contact : **07 69 41 16 78**

Instagram : **infinity_beauty25160**
Prise de rendez-vous sur Planity

Deux nouveaux commerces aux 27 et 29 avenue de la gare

Tout en couture



Diplômée d'un BEP et d'un BAC « métiers de la mode à Besançon », j'ai poursuivi avec un BTS modélisme à Dijon, puis une licence professionnelle dans le management et la gestion d'entreprise.

C'est en 2020 que je stoppe mon activité en Suisse et que je décide de revenir à mes premiers amours : la couture et la création !

Alors mariée et fraîchement maman d'un petit garçon, j'ouvre mon propre atelier en novembre de cette même année en tant qu'auto-entrepreneur aux Hôpitaux-Neufs.

Les années passent, mon activité se développe et prospère. C'est donc avec certitude que je sais avoir fait le bon choix professionnel.

Puis, nous accueillons notre petite fille et déménageons.

Le mois de novembre étant décidément mon mois de grands projets, je m'installe à Labergement-Sainte-Marie au 27 avenue de la Gare et ouvre mon tout nouvel atelier le lundi 18 novembre 2024.

Ce village dynamique et plein de vie m'ouvre grand les bras et j'en deviens le 37^{ème} commerce : je couds, je répare, je retouche, transforme et crée à la main ou à la machine tous types de vêtements et de matières.

Je prends plaisir à être à l'écoute des besoins, idées et envies de chacun de mes clients.

Ce métier est une véritable passion depuis ma plus jeune enfance où déjà je confiais à ma maman que, plus grande, il me faudrait soit gagner beaucoup d'argent pour m'acheter plein de vêtements soit me les confectionner ! j'ai choisi la confection !

Mes horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi et principalement l'après-midi pour me permettre de travailler non-stop le matin.

Contact : Eugénie LEUBA

Téléphone : **06 71 07 66 18** pour un rendez-vous pendant mes horaires ou en dehors si nécessaire.

Suivez-moi aussi sur les réseaux sociaux : facebook et instagram « tout en couture ».

Une nouvelle agence immobilière

Après 17 années dans l'immobilier, Joris Bauquier a décidé d'ouvrir sa propre agence immobilière.

"Natif de Saint-Point-Lac, l'idée de m'installer sur le secteur était une évidence ! Et il s'agit de la première agence implantée autour des 2 lacs."

J'aime beaucoup le village de Labergement-Sainte-Marie. Cette commune est plaisante et dynamique avec ses nombreux commerces. Les habitants sont très sympathiques !"

Véritable passionné d'immobilier, ayant un très bon sens du relationnel et aimant profondément les relations humaines, Joris Bauquier se fera un plaisir de vous accompagner dans tous vos projets immobiliers : achat ou vente, estimation gratuite de votre bien.



Suivi personnalisé, sérieux et rigueur au quotidien sont les mots d'ordre de l'agence.

N'hésitez pas à passer la porte de L'immobilière des 2 Lacs et venez nous rendre visite.

Contact : Joris Bauquier

Téléphone : **06 18 73 47 18**

L'immobilière des 2 Lacs

29 avenue de la Gare

25160 Labergement-Sainte-Marie



Sondage citoyen

La municipalité réfléchit actuellement à de nouveaux projets d'aménagement de notre village et aimerait recueillir vos avis.

Sécurité de la rue de Mouthe au niveau de la fonderie Obertino

De nombreux véhicules abordent cette rue à une vitesse excessive, mettant en danger les riverains et usagers. Comment les faire ralentir ?



Les solutions envisagées sont difficiles à mettre en œuvre du fait de la faible visibilité à ce niveau. En effet les virages existants rendent impossible la mise en place d'un "gendarme couché" (source : DRIR). De même la pose d'une chicane ne permettrait pas le passage des grumiers. Alors, que faire ?

Installation d'une passerelle sur le Doubs

Pour sécuriser la traversée du pont sur le Doubs pour les piétons, il était envisagé de regrouper les trottoirs d'un seul côté, mais comme le Département rejette cette possibilité, une passerelle pourrait être installée entre la "place des boules" et le chemin des Meules, ce qui permettrait un accès sécurisé à l'école des 2 lacs, à la salle des Vallières, à l'espace multisports, au terrain de foot et au lac de Remoray. On pourrait envisager une structure légère montée sur pieux. Qu'en pensez-vous ?



COUPON RÉPONSE À RETOURNER À LA MAIRIE

Sur tous ces projets, votre avis serait très précieux. D'avance, nous vous remercions pour le temps que vous allez consacrer à ce petit questionnaire.

Vos coordonnées (facultatif) : Nom / prénom :

Adresse :

Sécurité de la rue de Mouthe au niveau de la fonderie Obertino

Êtes-vous favorable à la pose de feux pédagogiques au niveau de la fonderie Obertino ?

- OUI
- NON
- AUTRE SOLUTION :

Passerelle sur le Doubs

- POUR
- CONTRE

COMMENTAIRES :

Suite du questionnaire en page 10 >

Sondage citoyen (suite)

Suite de notre sondage avec deux autres sujets.

Aménagement de l'ancienne gare

La commune s'est portée acquéreur des bâtiments de l'ancienne gare, en déshérence depuis de longues années.

La déconnexion électrique de ces bâtiments est d'ores et déjà effectuée et réglée pour un montant de 50 000 euros.

Il est envisagé d'y réaliser des logements à loyer modéré pour offrir à quelques villageois la possibilité de se loger à moindre coût. Il semble possible d'aménager 3 T3 dont un adapté aux personnes à mobilité réduite. Sur la partie stockage du bâtiment, nous pourrions faire un duplex.

L'espace encore disponible (environ 150 m²) pourrait être divisé en 3 modules et loué à des artisans, commerçants ou professions paramédicales par exemple. Faut-il plutôt convertir cet espace en salle de convivialité ?

Les travaux pourraient débuter rapidement, dès l'automne 2025.



Nouveaux espaces verts



Notre village pourrait être plus agréable avec la création de nouveaux îlots de verdure, et nous aimerions recueillir votre avis pour savoir à quels endroits nous pourrions planter des arbres.



COUPON RÉPONSE (SUITE)

Aménagement de l'ancienne gare

Création de logements à loyer modéré

POUR

CONTRE

COMMENTAIRES :

Modules commerciaux OU salle de convivialité ?

Modules commerciaux

POUR

CONTRE

Salle de convivialité

POUR

CONTRE

COMMENTAIRES :

Nouveaux espaces verts

POUR

CONTRE

EMPLACEMENTS :

COMMENTAIRES :



Labergement-Sainte-Marie

Mise à l'honneur !

Depuis le bulletin n°7, l'équipe municipale a pris l'habitude de mettre à l'honneur des abergers-euses pour leurs belles initiatives ou simplement pour les féliciter.

Bernadette Loye, notre centenaire !

Le samedi 20 juillet 2024, une délégation de la municipalité et la famille de Mme Bernadette Loye fêtaient son 100^{ème} anniversaire.



Née le 20 juillet 1924 en pleine période des 8^{èmes} jeux Olympiques qui se sont déroulés à Paris, Bernadette (née Lanquetin) passe son enfance à la maison forestière de l'Abbaye, son papa étant brigadier des Eaux et Forêts. Avec ses nombreux frères et sœurs, elle se rendait à pied ou à vélo, et par tout temps à l'école de Labergement. Bernadette connaîtra les combats de la guerre en 1940, particulièrement rudes dans le quartier des Granges-Sainte-Marie.

En 1949 elle épouse André Loye. De cette union naîtront une fille et cinq garçons. Bernadette participe aux activités du monde agricole, s'investit au sein de l'association des aides familiales rurales et des Amis de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie.

La famille Loye s'est toujours énormément investie au sein de la municipalité de Granges-Sainte-Marie, André en est le dernier Maire avant la fusion avec Labergement-Sainte-Marie.

Très active au sein de la paroisse et très attachée à la chapelle Saint-Théodule, Bernadette s'y rendait quotidiennement à pied pour ouvrir et refermer la porte aux visiteurs.

Toujours positive, c'est avec force et conviction religieuse que Bernadette supporte les deuils au sein de sa famille. Depuis 2 ans, Bernadette a intégré la maison de retraite de Mouthe, gardant sa joie de vivre.

L'apéritif a été offert par la municipalité à l'occasion de cette belle journée.

Nouveau : chaque mois, une soirée jeux de société pour tous !

À l'initiative et organisée par Carine Montois de Labergement, Carole Sully de Rochejean et Christelle Bulle de Vaux-et-Chantegrue, vous pouvez participer, chaque mois, à une soirée jeux de société. Depuis septembre, chaque soirée rassemble une vingtaine de personnes de tous âges et toutes générations. C'est gratuit et sans inscription.

Le principe est simple : chacun peut apporter, s'il en a, un ou plusieurs jeux de société. Apportez également une boisson ou quelque chose à manger et partager et jouez ! Installez-vous à une table de jeux en fonction des jeux que vous aimez ou que vous souhaitez découvrir et jouez !



Attention, vous allez découvrir de nombreux jeux et vous risquez fortement d'avoir envie de vous en procurer certains.

Les soirées ont lieu généralement le deuxième vendredi de chaque mois à 20h à la salle des Pompes.

Bravo à Carine, Carole et Christelle pour cette belle initiative !

Renseignements auprès de la mairie.

Infos pratiques / horaires

Mairie

**Le secrétariat de Mairie
vous accueille**

du lundi au samedi
de 10 h à 12 h
et le mardi et jeudi
de 16 h à 18 h

mairie.labergement@gmail.com

Tel : **03 81 69 32 05**

Agence postale

L'agence postale
est à votre disposition
dans les locaux de la Mairie :
lundi, mardi, samedi
de 8 h 30 à 11 h 30
et le jeudi de 15 h à 18 h

Déchèterie

NOUVEAUX HORAIRES !
(voir page 2)

Lundi : *fermé*
Mardi : *fermé sauf
professionnels
sur réservation*
Mercredi : 8 h 30 - 17 h 00
Jeudi : 8 h 30 - 17 h 00
Vendredi : 8 h 30 - 17 h 00
Samedi : 8 h 30 - 16 h 00

Vignette obligatoire
à retirer en Mairie

Bibliothèque

La bibliothèque de Malbuisson
est ouverte toute l'année et ac-
cessible gratuitement pour les
abergeuses et abergeurs.

Lundi : 10 h 30 - 11 h 30
Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h 00 - 11 h 30

Don du sang

Jeudi **20 février** 2025
Jeudi **17 avril** 2025
Jeudi **19 juin** 2025

Salle des Vallières
de 16 h à 19 h 30

Pour toute info et prise de RDV
connectez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr

Cérémonies

Les cérémonies commémora-
tives des armistices ont lieu
tous les ans :

les 8 mai à 10 h
les 11 novembre à 11 h

Rendez-vous devant l'église

État civil

2^{ème} semestre 2024

Naissance :

05 octobre Dumond Marceau

*Pensez à retourner votre consentement à la mairie pour
nous autoriser à publier la naissance de votre enfant.*

Décès :

07 août Devillers Arnaud
11 décembre Rudisuli Robert

Mariage :

21 septembre Pagnier Sophie et Arthaud Vincent

Nos anciens

Anniversaires :

Ont été fêtés ce semestre à
l'occasion de leurs 90 ans :
03 octobre Chauvin Claude
01 décembre Marguier Michel

Ainsi que Mme Bernadette
Loye à l'occasion de ses 100
ans (voir article page 11)

Périscolaire

Accueil de loisirs pendant les
vacances scolaires :

du 03/03/25 au 07/03/25
du 28/04/25 au 02/05/25
du 07/07/25 au 18/07/25
du 18/08/25 au 29/08/25

Nettoyage de printemps

La matinée nettoyage du village
aura lieu le 12 avril selon la mé-
téo. Si vous souhaitez y partici-
per et être prévenu, merci de le
faire savoir par mail en Mairie.

